

Envoyé en préfecture le 16/09/2014

Reçu en préfecture le 16/09/2014

Affiché le

SLO



NOTRE SERVICE
POUR VOS
C'est tout naturel

N°14/38
AVENANT N° 1 MARCHE
ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 septembre
Le bureau dûment convoqué le 2 septembre 2014
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 14.25 du 11 juin 2014
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présidence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : 12

PRESENTS :

Monsieur LEVY Henri
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur QUEMIN André
Monsieur SAUNIER Philippe
Monsieur DUJARDIN Robert
Monsieur CASTAING Patrick
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOUVIER PATRON Denis
Madame SAPET Myrienne
Monsieur JOVET Jean-Marc

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 16/09/2014

Reçu en préfecture le 16/09/2014

Affiché le

Nous avons conclu à compter du 1^{er} janvier 2014 un marché pour l'assurance des risques statutaires du personnel, (AT, CLM, CLD, Décès) avec la compagnie GENERALI par l'intermédiaire du courtier SOFCAP.

Par courrier du 29 août 2014, l'assureur nous annonce son intention de résilier à titre conservatoire notre contrat, compte tenu du contexte national du marché de l'assurance du personnel des collectivités locales.

Néanmoins, l'assureur propose par l'intermédiaire du courtier SOFCAP une poursuite du contrat sous réserve de la modification du taux de prime.

Compte tenu du contexte et de la difficulté de lancer un nouveau marché, il est donc proposé d'autoriser le président à signer un avenant au marché pour porter le taux de prime de 4,93 % à 5,18 %, pour la même couverture des risques statutaires du personnel, soit une augmentation de 5 %.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 15 septembre 2014

Henri LEVY,
Président

